



Service du secrétariat général et greffe

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière, que la Ville de Saint-Georges a procédé à l'aliénation, autrement que par enchère ou soumission publique, du bien suivant :

Bien aliéné	Acquéreur	Prix
Lot 6 710 451 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce	ICLIC INC.	15 144,60 \$ excluant les taxes applicables
Lot 6 714 576 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce	IMMEUBLES JS BOURQUE INC.	71 074,40 \$ excluant les taxes applicables
Lot 6 714 575 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce	SINTO RACING INC.	184 477,20 \$ excluant les taxes applicables

Le présent avis est publié conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

**Donné à Ville de Saint-Georges,
ce 15^e jour de juillet 2026.**


**M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**